



Décembre 2018

Madame Danièle TEPPATI Déléguée régionale UFRB

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), les adhérents à une association bénéficient d'un droit d'accès, de modification, de portabilité, d'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement. Ils peuvent aussi s'opposer au traitement des données les concernant et disposer du droit de retirer leur consentement à tout moment en contactant le secrétaire.

L'U.F.R.B. attache une grande importance au respect de vos données personnelles. Conformément à ce nouveau règlement, l'U.F.R.B. tient à vous confirmer son engagement vis-à-vis de la protection et de la gestion de vos données personnelles.

Dans le cadre de notre relation, vos données personnelles sont utilisées pour nous permettre de vous faire parvenir des communications et informations de la CFR et de l'U.F.R.B.. Elles ne sont en aucun cas transmises sans votre accord, à des tiers, à des fins de prospection commerciale.

Le RGPD exige que nous vous demandions un accord écrit pour stocker vos coordonnées personnelles, c'est-à-dire vos noms, prénoms, adresse mail, numéros de téléphone fixe ou portable que vous nous avez communiqués.

Comme il est indiqué plus haut, vous bénéficiez de droits sur vos données personnelles. Vous pouvez demander à les rectifier, les faire effacer, ou vous opposer à leur traitement. Pour ce faire, vous pouvez faire une demande par courriel à Yvette Desmares. yvette.desmares@wanadoo.fr.

Il est de votre responsabilité de mettre en place ce règlement vis-à-vis de vos adhérents ou correspondants et de nous aviser lorsque le nécessaire sera fait. (En cas de contrôle vous devez être en mesure de présenter votre plan d'action et montrer les premières étapes mises en place).

Le Président de l'UFRB a proposé au Bureau, qui l'a accepté, la nomination d'André Costantini, vice-président, en tant que DPO (data protection officer). André Costantini a accepté cette responsabilité qui devra être validée par le prochain Conseil d'Administration.

Pour tout complément d'information, vous pouvez donc vous adresser par mail à notre DPO, André Costantini, a.costantini@orange.fr.

Nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre accord sur l'application du RGPD décrite dans cette note.

*Bien cordialement
Jean Claude Breugnon
Président de l'UFRB*

UNION FEDERALE DES RETRAITES DES BANQUES « UFRB »

Association loi 1901
CAP ELYSEES INTERNATIONAL
25, rue de Ponthieu
75008 PARIS